

PRODUCTIVITÉ ET PROSPÉRITÉ AU QUÉBEC

BILAN 2014



Rédacteur en chef

Robert Gagné
Directeur du Centre sur la productivité et la prospérité

Collaborateurs

Jonathan Deslauriers, rédacteur
Jonathan Paré, professionnel de recherche

Coordonnatrice de production

Liette D'Amours

Révisseurs

Josée Bolduc
Louise Letendre

Infographe

Brigitte Ayotte, Ayograph

Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2014 est une initiative du Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal.

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation.

Pour en apprendre davantage sur le Centre ou pour obtenir des exemplaires de ce document, visitez le www.hec.ca/cpp ou écrivez-nous, à info.cpp@hec.ca.

Adresse de correspondance:

Centre sur la productivité et la prospérité
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
Canada
Téléphone: 514 340-6449

Dépôt légal: 4^e trimestre 2014

ISBN: 978-2-924208-30-4 (version imprimée)

ISBN: 978-2-924208-31-1 (version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Cette publication a bénéficié du soutien financier du ministère des Finances du Québec.

This publication is also available in English at www.hec.ca/cpp.

© 2014 Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal

Ce document a été imprimé avec des encres végétales, sur du papier recyclé 100% postconsommation fabriqué à partir d'énergie biogaz. Ce papier est également certifié ÉcoLogo et Procédé sans chlore.

Photo de la couverture: © iStockPhoto/Graffizone

PRODUCTIVITÉ ET
PROSPÉRITÉ AU QUÉBEC
BILAN 2014

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
SECTION 1	
PRODUCTIVITÉ ET NIVEAU DE VIE, UNE RELATION DE CAUSE À EFFET	7
Prospérité économique : mesurer pour se comparer	8
Trois décennies de croissance anémique	12
Les fondements du niveau de vie	14
La productivité, un levier économique fondamental	17
SECTION 2	
LA PRODUCTIVITÉ, UN LEVIER POUR AUGMENTER LES REVENUS DES QUÉBÉCOIS	23
La croissance du niveau de vie : de puissantes répercussions	24
Productivité et rémunération : à la base du revenu	24
Le niveau de vie, facteur déterminant de la consommation des ménages	26
Le cercle vicieux de la productivité québécoise	31
Un retard cumulé qui pèse lourd sur les ménages québécois	32
CONCLUSION	40

INTRODUCTION

Fidèle à une tradition amorcée en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité publie chaque année un bilan sur l'enjeu fondamental que constitue la prospérité du Québec. Cette série de publications, qui a pour thèmes centraux les concepts de productivité et de niveau de vie, poursuit année après année le même objectif : faire le point sur l'évolution de la productivité et du niveau de vie au Québec et proposer des pistes de réflexion pour accroître le niveau de vie des Québécois.

Cette année, le bilan est divisé en deux sections. La première section propose une analyse en profondeur de l'évolution de la productivité du travail et du niveau de vie au Québec. En plus de comparer la performance du Québec à celle des 20 principaux pays de l'OCDE et des autres provinces canadiennes, l'analyse permet d'identifier les facteurs de croissance du niveau de vie – la productivité du travail, l'intensité du travail et le taux d'emploi – dans les pays où cette croissance s'est avérée substantielle. Nous voyons ainsi qu'à long terme, l'accroissement de la productivité du travail est le seul levier qui permet à une province ou à un pays d'élever durablement son niveau de vie.

En lien avec la section précédente, la seconde section analyse l'évolution du revenu disponible des ménages québécois, ce qui nous permet d'expliquer en quoi la croissance du PIB leur est bénéfique. Cette section traite également d'un aspect important de la performance relative du Québec : existe-t-il un écart dans le coût de la vie qui pourrait compenser le plus faible niveau de vie du Québec ? En nous appuyant sur une mesure de Statistique Canada qui permet d'évaluer adéquatement le coût de la vie dans les dix provinces canadiennes, nous comparons la situation des ménages québécois à celle des ménages des autres provinces en tenant compte des différences qui pourraient exister à cet égard. L'analyse révèle que, même si le coût de la vie est effectivement plus faible au Québec qu'ailleurs au Canada, l'avantage que procurent des prix plus bas s'estompe rapidement.

Mentionnons en terminant qu'en plus de ce bilan, le Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) mène plusieurs recherches sur la productivité et sur le niveau de vie au Québec et au Canada, de même que sur leur évolution et sur leurs déterminants. Toutes les études du CPP sont publiées et disponibles gratuitement sur son site Web, à www.hec.ca/cpp.

SECTION I

PRODUCTIVITÉ
ET **NIVEAU DE VIE**,
UNE RELATION
DE CAUSE À EFFET

PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE: MESURER POUR SE COMPARER

Pour évaluer la prospérité des Québécois, on doit pouvoir la mesurer. Or, très peu d'indicateurs s'avèrent adéquats pour estimer et comparer la richesse de divers pays: soit les mesures utilisées ne sont pas systématiquement comparables, soit elles ne sont pas parfaitement objectives.

Le niveau de vie, mesuré par le produit intérieur brut (PIB) par habitant, est un des rares indicateurs qui permet d'évaluer concrètement la prospérité économique des pays. Au même titre que la richesse d'un ménage est établie sur la base des revenus familiaux, le PIB établit la richesse d'un pays en additionnant l'ensemble des revenus générés dans ce pays au cours d'une année. En somme, le PIB mesure la richesse produite collectivement par les ménages, les entreprises et les gouvernements au cours d'une année. En divisant cette richesse par la population, on obtient une mesure par habitant qui permet la comparaison directe de la prospérité économique de deux pays de tailles différentes¹.

Cependant, cette mesure de la prospérité économique ne nous renseigne pas beaucoup sur la qualité de vie ou sur la manière dont la richesse est distribuée entre les citoyens. En théorie, deux pays qui ont des niveaux de vie identiques peuvent offrir une qualité de vie diamétralement opposée. Par exemple, un seul individu pourrait accaparer 99 % de la richesse produite dans l'économie A alors que dans l'économie B, la même richesse pourrait être répartie uniformément entre les citoyens. À terme, ces deux pays afficheraient un niveau de vie similaire, mais offriraient à leurs citoyens une qualité de vie fort différente. Si de tels écarts n'existent évidemment pas entre les pays et les provinces avec lesquels le Québec se compare, on doit se rappeler que le niveau de vie, tel que mesuré par le PIB par habitant, est avant tout un indicateur de la capacité d'un pays ou d'une province à générer de la richesse plutôt qu'un indicateur de la qualité de vie.

Quand on compare le niveau de vie au Québec à celui des autres provinces canadiennes et des pays membres de l'OCDE² (Graphique 1), un constat s'impose: le Québec traîne la patte en matière de prospérité économique. Avec un niveau de vie de 44 499 \$ par habitant en 2013, seulement sept pays et provinces sur les trente analysés affichent des niveaux de vie inférieurs à celui du Québec. Il s'agit d'un constat pour le moins inquiétant si l'on considère que deux des quatre pays qui précèdent le Québec dans ce classement font face à d'importants problèmes économiques³ et qu'au Canada, seules les Maritimes ont des niveaux de vie inférieurs à celui du Québec.

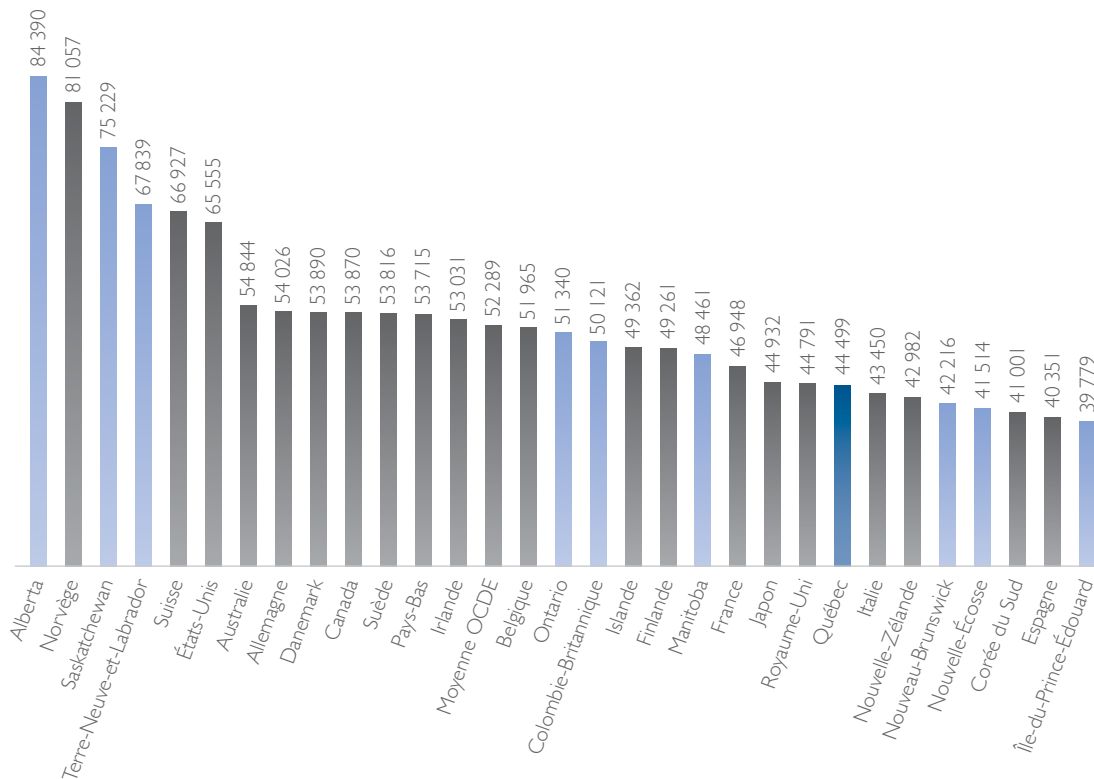
¹ Par exemple, les PIB de la Suisse et des États-Unis sont fort différents et s'élèvent respectivement à 537 G\$ CA et 20 746 G\$ CA. Autrement dit, l'économie américaine est environ 39 fois plus importante que celle de la Suisse, qui est toutefois moins peuplée que les États-Unis – on compte environ 40 Américains pour un Suisse. Au final, lorsqu'on ramène leur richesse respective sur une base commune, en l'occurrence par habitant, on constate que ces deux pays affichent des niveaux de vie similaires: le PIB par habitant est de 66 927 \$ par habitant dans le cas de la Suisse et de 65 555 \$ par habitant dans le cas des États-Unis.

² L'accessibilité aux données historiques est le principal critère de sélection des pays de l'OCDE retenus dans notre analyse, puisque celle-ci couvre la période allant de 1981 à 2013. L'OCDE compte 34 pays membres, soit les 20 pays sélectionnés ainsi que l'Autriche, le Chili, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, Israël, le Luxembourg, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie et la Turquie.

³ En l'occurrence, l'Italie et l'Espagne.

NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT EN 2013

(PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT EN DOLLARS CANADIENS DE 2013)



Source : <http://statcp.hec.ca/bilan2014/graphique1.xlsx>

La comparaison des niveaux de vie est par ailleurs révélatrice quant aux retombées de l'exploitation des ressources naturelles sur la prospérité économique. En 2013, les quatre pays et provinces qui atteignaient les plus hauts niveaux de vie tiraient une part importante de leur PIB de l'exploitation de ressources naturelles⁴. L'Alberta, la Norvège, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador affichaient alors des niveaux de vie jusqu'à 1,9 fois supérieurs à celui du Québec.

⁴ En 2010, l'exploitation de ressources naturelles comptait pour environ 41 % du PIB de Terre-Neuve-et-Labrador, 33 % de celui de la Saskatchewan, 27 % de celui de l'Alberta et 30 % de celui de la Norvège. À titre comparatif, ce type d'exploitation représentait 7 % du PIB du Québec en 2010. Les industries liées à l'exploitation des ressources naturelles sont les suivantes : l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche, l'extraction minière, pétrolière et gazière, ainsi que les services publics tels que la production, le transport et la distribution d'électricité, et la distribution de gaz naturel.

■ QU'EST-CE QUE LA PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT ?

Lorsque l'on effectue des comparaisons économiques au niveau international, on doit s'assurer de comparer la performance des pays dans une monnaie commune. L'objectif sous-jacent à cette pratique est fort simple : savoir que le PIB par habitant de la Suède s'élevait à 379 249 couronnes en 2013 n'est pas très révélateur si on cherche à évaluer la performance relative du Québec (44 499 \$ par habitant). Pour comparer adéquatement ce pays et cette province, on doit d'abord convertir les monnaies nationales en une monnaie commune. Pour y parvenir, deux approches s'offrent à nous.

Taux de change du marché

On peut, dans un premier temps, convertir les données économiques à partir du taux de change du marché, soit le taux à partir duquel une banque convertira vos dollars si vous voyagez à l'extérieur du Canada. Par exemple, au moment d'écrire ce rapport, le taux de change de la devise suédoise était de 6,33 couronnes par dollar canadien. En vertu de ce taux, le PIB par habitant de la Suède mesuré en dollars canadiens s'élèverait donc à 59 913 \$.

Cette approche présente l'avantage d'être simple dans son application, mais comporte en revanche des limites importantes. Les taux de change du marché sont notamment exposés à des variations soudaines qui peuvent parfois être importantes. Or, ces variations peuvent n'avoir aucun lien avec les conditions économiques d'un pays et pourraient en quelque sorte fausser les comparaisons internationales.

Autre nuance encore plus importante : le taux de change du marché ne prend pas en considération les écarts entre le coût de la vie dans les divers pays comparés. Supposons qu'un Suédois doive déboursier deux fois plus d'argent qu'un Québécois pour payer son loyer et son épicerie. On pourrait alors difficilement se prononcer sur la valeur relative des niveaux de vie de ces deux pays en utilisant le taux de change officiel, puisque la conversion ne tiendrait pas compte de l'important écart entre les deux devises sur le plan du pouvoir d'achat, c'est-à-dire la quantité de biens et de services qu'un dollar peut acheter par rapport à la couronne suédoise.

Taux de change de parité des pouvoirs d'achat (PPA)

Pour éviter ce type de problème, certains organismes comme l'OCDE publient des taux de change de parité des pouvoirs d'achat. Autrement dit, ces taux de change tiennent compte des écarts entre le coût de la vie dans divers pays en mesurant le pouvoir d'achat des devises à partir d'un panier de biens normalisé. Les taux de change de parité des pouvoirs d'achat comparent donc la quantité de monnaie nationale nécessaire pour acheter une quantité déterminée de biens et de services, ce qui permet, à terme, d'obtenir un taux de change qui évacue les différences de prix entre les pays. Par exemple, en 2013, le taux de change de parité des pouvoirs d'achat entre la Suède et le Québec était de 7,05 couronnes par dollar. En d'autres mots, 7,05 couronnes permettaient alors d'acheter en Suède la même quantité de biens qu'un dollar au Québec.

Pour bien comprendre ce qui se cache derrière cette conversion, supposons qu'un résident du Québec convertit l'ensemble de sa richesse personnelle en couronnes suédoises afin de s'établir en Suède. Selon le taux en vigueur sur le marché, il recevra 6,33 couronnes pour chaque dollar. Si le niveau relatif des prix était le même dans ces deux économies, ce taux de change permettrait au résident québécois de s'offrir exactement les mêmes biens et services une fois établi en Suède. Or, le coût de la vie est légèrement plus élevé là-bas. En fait, il faut 7,05 couronnes pour acheter une quantité de biens similaire à celle qu'un dollar permet d'acheter au Québec. Par conséquent, une fois convertie en couronnes au taux du marché, sa fortune personnelle ne lui permettrait plus d'acheter la même quantité de biens et de services.

Au niveau provincial

Si des écarts de prix similaires peuvent en théorie exister entre les dix provinces canadiennes, on ne peut en tenir compte dans le contexte d'une comparaison internationale. Les prix doivent être normalisés pour un panier de consommation unique pour l'ensemble des dix provinces, de manière à obtenir un seul taux de change de parité des pouvoirs d'achat pour le Canada.

L'analyse souligne également le fait qu'un certain nombre de pays qui présentent des caractéristiques similaires à celles du Québec font bien meilleure figure. Par exemple, le niveau de vie en Suède, aux Pays-Bas et au Danemark dépasse de 21 % celui du Québec. Pourtant, il s'agit d'économies de petite taille dans lesquelles l'intervention de l'État est aussi importante qu'ici. Autrement dit, le haut niveau d'intervention de l'État québécois ne permet pas de justifier la faible prospérité économique de la province.

Lorsqu'on recentre l'analyse sur les provinces canadiennes, le graphique 1 souligne l'importance des écarts sur le plan du niveau de vie. Alors que le haut du classement est occupé par les provinces qui tirent une part substantielle de leur PIB de l'exploitation des ressources naturelles, plusieurs autres se retrouvent au bas du classement. On constate ainsi que l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador occupent trois des quatre premières positions du classement, alors que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard occupent trois des cinq dernières positions. Les conclusions qu'on en tire sont préoccupantes: non seulement le Québec s'apparente au groupe des provinces plus pauvres, mais un écart important le sépare de la moyenne canadienne (53 870 \$ par habitant).

TROIS DÉCENNIES DE CROISSANCE ANÉMIQUE

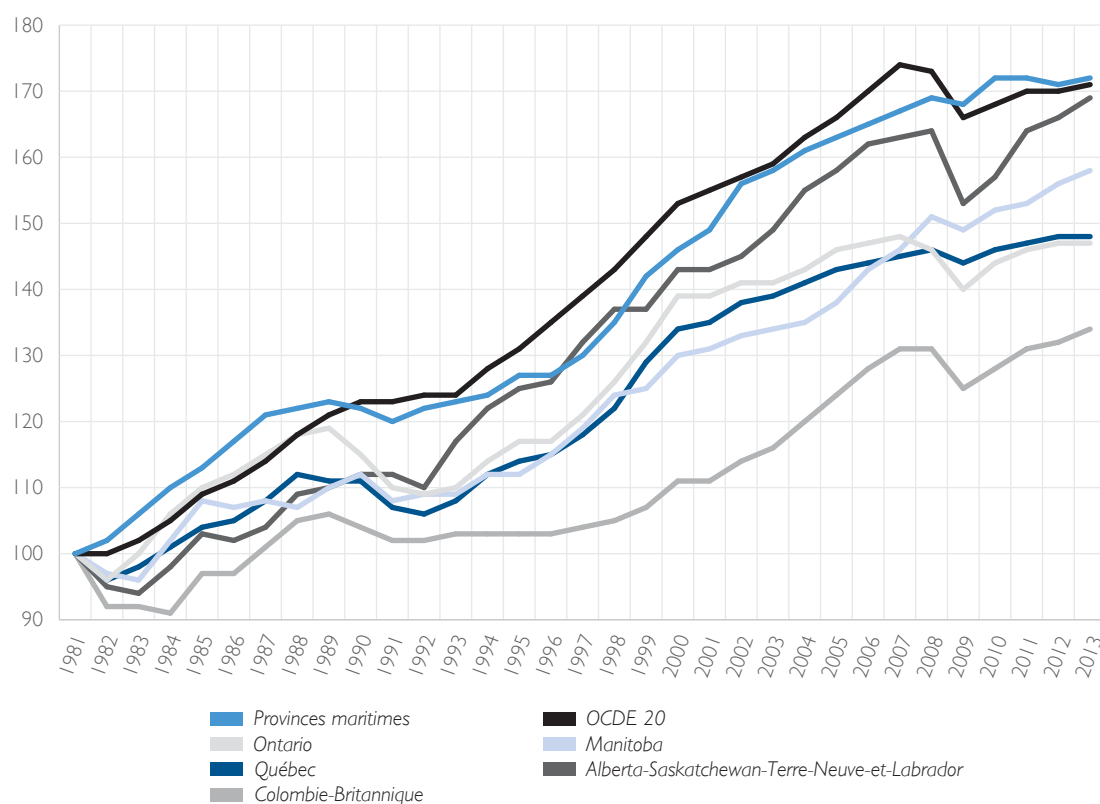
Globalement, le graphique 1 montre que le Québec accuse un retard économique préoccupant : non seulement le niveau de vie y est inférieur à celui de bon nombre d'autres provinces canadiennes, mais on constate également qu'à cet égard, le Québec ne devance qu'un nombre limité de pays.

On ne sera évidemment pas surpris d'apprendre que le plus faible niveau de vie au Québec est dû à une croissance plus lente de l'économie québécoise. Comme le révèle le graphique 2, la croissance du niveau de vie au Québec entre 1981 et 2013 a été beaucoup plus lente qu'elle ne l'a été dans plusieurs provinces canadiennes et dans les pays de l'OCDE sélectionnés.

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE ENTRE 1981 ET 2013

(1981 = 100)



Source : <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/graphique2.xlsx>

Au cours de cette période, le niveau de vie au Québec a progressé au rythme annuel moyen de 1,23%, pour une croissance globale de 48%. En comparaison, celui des 20 pays de l'OCDE a progressé de 1,69% par année depuis 1981, pour une croissance globale de 71%. Dans la mesure où le niveau de vie au Québec était pratiquement identique à celui des pays de l'OCDE en 1981, on peut dire qu'un important fossé s'est creusé au cours des trente dernières années.

La situation n'est pas différente lorsqu'on compare la croissance du niveau de vie au Québec à celle des autres provinces.

Parmi les dix provinces canadiennes, seules l'Ontario (47% ou 1,22% en rythme annuel moyen) et la Colombie-Britannique (34% ou 0,92% en rythme annuel moyen) affichent une croissance inférieure à celle du Québec. Dans ces deux cas, les conséquences d'une plus faible croissance sont en partie compensées par le fait que le niveau de vie dans ces provinces était de 16 à 25% plus élevé qu'il ne l'était au Québec au début des années 1980.

Partout ailleurs, la croissance du niveau de vie a dépassé celle du Québec. Les provinces qui misent sur l'exploitation de ressources naturelles ont enregistré une hausse de 69% – ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 1,65% –, alors qu'au Manitoba, la hausse globale a été de 58% (ou 1,44% en rythme annuel moyen). Les Maritimes font également bonne figure en matière de croissance, affichant une hausse globale de 72%, soit une moyenne annuelle de 1,71%. Notez toutefois qu'en 1981, le niveau de vie moyen dans ces provinces était 19% plus faible qu'au Québec, de sorte que cette performance exceptionnelle est avant tout due à un effet de rattrapage économique. Il n'empêche que la croissance y aura été 1,5 fois plus rapide qu'au Québec.

Le défi auquel le Québec se confronte est donc de taille: non seulement le niveau de vie y est plus faible qu'ailleurs, mais la croissance n'est pas au rendez-vous. Cette province devra donc redoubler d'ardeur si elle souhaite combler le fossé qui s'est creusé au fil des ans.

■ **Le produit intérieur brut (PIB) mesure la richesse produite collectivement par les ménages, les entreprises et les gouvernements au cours d'une année donnée.**

LES FONDEMENTS DU NIVEAU DE VIE

À ce stade-ci, un constat résume assez bien la situation du Québec : non seulement le niveau de vie dans cette province s'apparente davantage à celui des Maritimes qu'à la moyenne canadienne, mais la croissance y a été nettement inférieure à celle qu'on a observée du côté des Maritimes. Résultat : si la tendance se maintient – et elle se maintiendra si le Québec ne redresse pas la situation –, les Maritimes rattraperont le niveau de vie au Québec d'ici quinze ans.

Pour renverser cette tendance, le Québec doit accélérer le rythme de croissance de son économie. Si un large éventail de solutions peuvent être mises de l'avant pour promouvoir ce changement, une simple identité comptable permet de recentrer l'origine du niveau de vie autour de trois concepts, afin d'orienter adéquatement les stratégies de relance de l'économie québécoise.

En somme, cette identité suppose que le niveau de vie est déterminé par la multiplication de trois facteurs : la productivité du travail, qui mesure la valeur de la richesse créée par heure travaillée, l'intensité du travail, qui mesure la moyenne des heures travaillées par emploi, et le taux d'emploi, qui mesure la proportion de la population qui occupe un emploi.

FIGURE I

IDENTITÉ DU NIVEAU DE VIE : LES TROIS DÉTERMINANTS DE LA CROISSANCE

NIVEAU DEVIE		PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL		INTENSITÉ DU TRAVAIL		TAUX D'EMPLOI GLOBAL
PIB	=	PIB	×	Heures travaillées	×	Nombre d'emplois
Population		Heures travaillées		Nombre d'emplois		Population

En s'appuyant sur cette identité, le tableau I illustre dans quelle mesure chaque composante affecte le niveau de vie des 20 pays de l'OCDE et des 10 provinces canadiennes pour l'année 2013.

D'emblée, cette analyse nous apprend que la productivité du travail joue un rôle déterminant dans le niveau de vie. On constate ainsi que les pays et les provinces qui occupent le haut du classement à ce chapitre peuvent compter sur une productivité du travail particulièrement élevée. C'est notamment le cas de l'Alberta, de la Norvège, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Suisse et des États-Unis, qui affichent des niveaux de productivité du travail de 26 à 94 % supérieurs à celui du Québec (55,40 \$ par heure travaillée). À l'inverse, on remarque que les pays et les provinces qui occupent le bas du classement affichent pour la plupart une productivité du travail relativement faible. C'est le cas, par exemple, de l'Île-du-Prince-Édouard qui, avec une productivité de 45,03 \$ par heure travaillée, occupe le dernier rang du classement des niveaux de vie.

TABLEAU I

COMPOSITION DU NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT EN 2013

	Niveau de vie			Productivité du travail			Intensité du travail			Taux d'emploi global	
	PIB / Population	Rang		PIB / Heure	Rang		Heures / Emploi	Rang		Emplois / Population	Rang
Alberta	84 390	1	=	81,51	3	x	1 827	3	x	56,65 %	2
Norvège	81 057	2	=	107,46	1	x	1 408	28	x	53,58 %	4
Saskatchewan	75 229	3	=	80,74	5	x	1 777	6	x	52,43 %	6
Terre-Neuve-et-Labrador	67 839	4	=	87,06	2	x	1 806	5	x	43,14 %	25
Suisse	66 927	5	=	70,01	12	x	1 585	24	x	60,32 %	1
États-Unis	65 555	6	=	74,49	10	x	1 847	2	x	47,66 %	21
Australie	54 844	7	=	67,25	14	x	1 668	19	x	48,89 %	18
Allemagne	54 026	8	=	76,41	8	x	1 387	29	x	50,97 %	10
Danemark	53 890	9	=	77,30	7	x	1 412	27	x	49,39 %	17
Canada	53 870	10	=	61,44	18	x	1 706	12	x	51,40 %	8
Suède	53 816	11	=	68,78	13	x	1 607	23	x	48,68 %	20
Pays-Bas	53 715	12	=	76,09	9	x	1 380	30	x	51,14 %	9
Irlande	53 031	13	=	72,08	11	x	1 815	4	x	40,54 %	28
Belgique	51 965	14	=	80,85	4	x	1 570	25	x	40,94 %	26
Ontario	51 340	15	=	58,19	20	x	1 700	14	x	51,91 %	7
Colombie-Britannique	50 121	16	=	58,55	19	x	1 682	17	x	50,91 %	12
Islande	49 362	17	=	53,63	24	x	1 704	13	x	54,01 %	3
Finlande	49 261	18	=	64,62	15	x	1 666	20	x	45,76 %	24
Manitoba	48 461	19	=	54,70	23	x	1 686	16	x	52,54 %	5
France	46 948	20	=	77,75	6	x	1 478	26	x	40,85 %	27
Japon	44 932	21	=	50,89	25	x	1 735	10	x	50,88 %	13
Royaume-Uni	44 791	22	=	57,45	21	x	1 671	18	x	46,67 %	23
Québec	44 499	23	=	55,40	22	x	1 644	22	x	48,86 %	19
Italie	43 450	24	=	62,21	17	x	1 752	9	x	39,86 %	29
Nouvelle-Zélande	42 982	25	=	48,20	28	x	1 760	8	x	50,67 %	14
Nouveau-Brunswick	42 216	26	=	50,69	26	x	1 767	7	x	47,14 %	22
Nouvelle-Écosse	41 514	27	=	49,48	27	x	1 693	15	x	49,56 %	16
Corée du Sud	41 001	28	=	37,98	30	x	2 163	1	x	49,91 %	15
Espagne	40 351	29	=	64,50	16	x	1 665	21	x	37,57 %	30
Île-du-Prince-Édouard	39 779	30	=	45,03	29	x	1 735	11	x	50,93 %	11

Source : <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/tableau1.xlsx>

Les constats sont plus nuancés lorsqu'on observe le rôle que jouent l'intensité du travail et le taux d'emploi. D'une part, des pays comme la Norvège et la Suisse maintiennent des niveaux de vie élevés alors que l'intensité du travail y est particulièrement faible. Cependant, le taux d'emploi dans ces pays est élevé, ce qui compense le plus faible nombre d'heures travaillées par emploi. À l'opposé, la faiblesse relative du taux d'emploi aux États-Unis et à Terre-Neuve-et-Labrador est compensée par une intensité du travail élevée, ce qui leur permet de maintenir des niveaux de vie similaires à celui de la Suisse.

Bref, on peut difficilement statuer quant à l'impact de ces deux composantes sur le niveau de vie. Au final, un faible taux d'emploi peut être compensé par un plus grand nombre d'heures travaillées, alors qu'une plus faible intensité du travail peut l'être par un taux d'emploi plus élevé.

Cela dit, un fait demeure: si la productivité est un prérequis à la prospérité économique, on ne peut négliger l'importance des deux autres composantes. On n'a qu'à regarder du côté de la France pour comprendre qu'une productivité du travail élevée ne peut compenser un taux d'emploi et une intensité du travail très faibles, lesquels se situent respectivement à 40,85 % et à 1 478 heures par emploi.

Les constats qui se dégagent du tableau 1 sont clairs: si une productivité du travail élevée est une condition essentielle pour qu'une économie affiche un niveau de vie élevé, on constate au demeurant qu'elle se doit de maintenir un taux d'emploi et une intensité du travail au-delà d'un certain niveau pour que le cercle vertueux de la productivité opère.

Malheureusement, l'analyse révèle que le Québec traîne dans le peloton de queue pour chacune des composantes de l'identité du niveau de vie. La productivité du travail y est moins élevée que dans une grande majorité de pays (22^e position), l'intensité du travail y figure parmi les plus faibles (22^e position) et le taux d'emploi est loin d'y être exceptionnel (19^e position). Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant que le niveau de vie au Québec soit plus faible qu'ailleurs.

■ **Le niveau de vie, tel que mesuré par le PIB par habitant, est un indicateur de la capacité d'une économie à générer de la richesse et non un indicateur de la qualité de vie des citoyens.**

LA PRODUCTIVITÉ, UN LEVIER ÉCONOMIQUE FONDAMENTAL

Suivant la logique de l'identité du niveau de vie, le Québec dispose théoriquement de trois leviers pour redresser cette situation : améliorer la productivité du travail, augmenter l'intensité du travail et accroître le taux d'emploi.

Malheureusement, certains obstacles limitent les possibilités qui s'offrent au Québec.

D'une part, le Québec dispose de peu de marge de manœuvre pour rehausser le taux d'emploi puisqu'il s'agit en partie d'une composante démographique sur laquelle on exerce très peu de contrôle. Par ailleurs, on peut difficilement miser sur une augmentation de la cadence des heures travaillées. Bien qu'une telle solution puisse être envisagée pour augmenter à court terme le niveau de vie, on doit comprendre qu'une barrière structurelle entrave considérablement cette avenue. Les différentes normes et conventions de travail en place et la culture du travail propre à chaque économie limitent en effet les possibilités qu'un tel changement se produise.

Au final, la productivité du travail est le seul levier qui permet de rehausser durablement le niveau de vie d'une société sans affecter la qualité de vie et les choix des travailleurs. L'idée derrière l'accroissement de la productivité est simple : faire mieux avec les mêmes ressources.

On peut ici se référer au cas de la Suède pour comprendre à quel point le rôle de la productivité est déterminant. En 2013, l'intensité du travail en Suède (1 607 heures par emploi) était légèrement inférieure à celle du Québec (1 644 heures par emploi), alors que le taux d'emploi y était fort similaire (approximativement 49 %). Malgré ces similarités, le niveau de vie en Suède était 21 % plus élevé que celui du Québec. L'explication derrière cet écart est simple : les Suédois profitaient d'une plus grande productivité du travail. Ainsi, cette année-là, chaque heure travaillée en Suède générait 13 \$ de plus qu'une heure travaillée au Québec, ce qui a permis à la Suède de se hisser dans le haut du classement sur le plan du niveau de vie, en dépit d'une performance en bas de la moyenne au chapitre de l'emploi et de l'intensité du travail.

On peut également transformer l'identité du niveau de vie pour illustrer le rôle fondamental de la productivité du travail dans l'accroissement du niveau de vie (voir l'encadré « Comprendre l'augmentation du niveau de vie » en page 20). D'entrée de jeu, l'analyse nous apprend que la productivité du travail a été le principal moteur de la croissance du niveau de vie au Canada et au sein de l'OCDE entre 1981 et 2013 (voir tableau 2, page 18). Au cours de cette période, la productivité a expliqué en moyenne 96 % de l'augmentation du niveau de vie observée dans les 30 pays et provinces sélectionnés.

Le Québec n'échappe pas à la tendance. Si l'augmentation absolue du niveau de vie y a été plus faible qu'ailleurs – seules la Colombie-Britannique et l'Italie ont fait pire – on constate que la majeure partie de l'augmentation du niveau de vie observée entre 1981 et 2013 est expliquée par une hausse de la productivité du travail. Ainsi, sur une augmentation réelle de 14 453 \$ par habitant du niveau de vie, 85 % ou 12 215 \$ proviennent de l'accroissement de la productivité du travail.

TABLEAU 2

SOURCES DE LA CROISSANCE DU NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT ENTRE 1981 ET 2013

(PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT EN DOLLARS CANADIENS DE 2013)

	Variation du niveau de vie entre 1981 et 2013	Part de la variation du niveau de vie expliquée par un changement dans		
		La productivité du travail	L'intensité du travail	Le taux d'emploi
Terre-Neuve-et-Labrador	39 941	27 683	-2 464	14 721
Norvège	35 563	35 687	-6 711	6 587
Corée du Sud	33 875	33 210	-5 546	6 211
Irlande	33 567	33 679	-6 429	6 317
Saskatchewan	33 184	27 720	-2 802	8 266
Alberta	28 717	26 830	-2 361	4 248
États-Unis	27 562	25 698	796	10 67
Australie	23 398	21 299	-3 499	5 598
Suède	22 578	22 681	2 252	-2 354
Allemagne	21 370	23 673	-8 714	6 411
Royaume-Uni	21 350	19 537	-961	2 775
Finlande	21 236	28 365	-4 039	-3 090
Pays-Bas	21 033	17 295	-4 991	8 729
Danemark	19 844	23 174	-3 837	507
Belgique	19 626	18 971	-2 881	3 536
Japon	18 968	25 480	-6 850	339
Canada	18 390	16 539	-2 656	4 507
Île-du-Prince-Édouard	18 339	12 561	-2 234	8 012
Nouveau-Brunswick	18 164	11 279	-684	7 568
Suisse	17 795	13 479	-2 073	6 389
Manitoba	17 747	16 337	-2 851	4 262
Islande	17 243	19 415	-3 092	920
Espagne	17 046	15 707	-3 737	5 076
Nouvelle-Écosse	16 704	12 154	-2 496	7 046
Ontario	16 472	17 251	-2 456	1 677
France	16 002	23 294	-7 036	-256
Nouvelle-Zélande	15 012	15 752	-1 955	1 214
Québec	14 453	12 215	-3 282	5 520
Colombie-Britannique	12 674	11 752	-2 276	3 198
Italie	11 792	12 132	-2 324	1 984

Source : <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/tableau2.xlsx>

On notera qu'au cours de cette même période, l'intensité du travail a nui à l'accroissement du niveau de vie au Québec, ce qui est illustré ici par une contribution négative. Ce phénomène souligne une tendance lourde : le nombre moyen d'heures travaillées par emploi est en décroissance nette depuis 1981. Le Québec ne fait toutefois pas exception, puisque la très grande majorité des 30 pays et provinces étudiés ont enregistré une baisse de l'intensité du travail entre 1981 et 2013. En fait, seuls la Suède et les États-Unis ont enregistré une augmentation de l'intensité du travail. À ce chapitre, notons que l'évolution de la Suède va à contre-courant : en 1981, l'intensité du travail n'y était que de 1 522 heures travaillées par emploi, ce qui classait ce pays au dernier rang des pays et des provinces sélectionnés. Dans le cas des États-Unis, l'effet est marginal, puisque la moyenne des heures travaillées est aujourd'hui fort similaire à celle observée au début des années 1980 (1 818 heures travaillées par emploi).

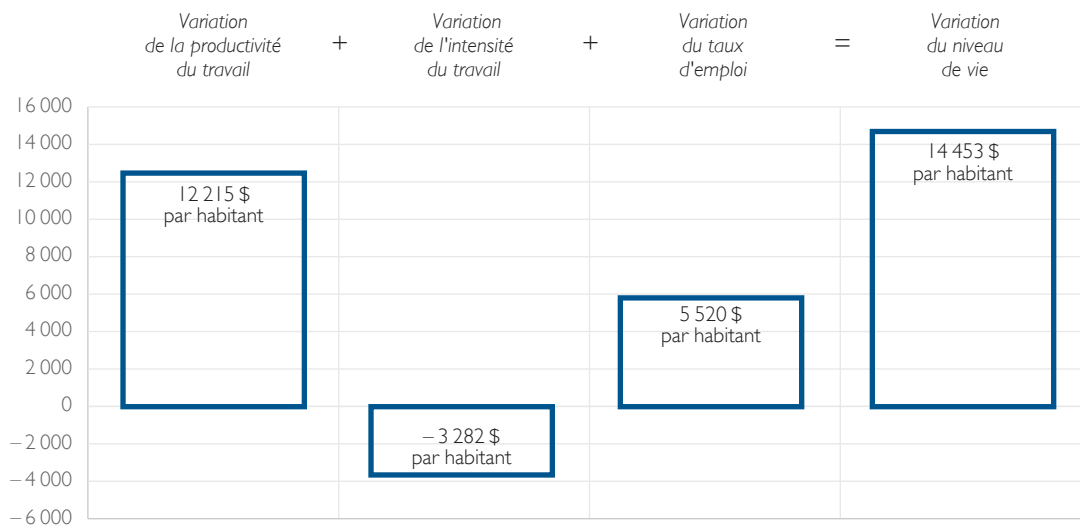
- La productivité du travail est le seul levier qui permet de rehausser durablement le niveau de vie d'une société sans affecter la qualité de vie et les choix des travailleurs. L'idée derrière l'accroissement de la productivité est simple : faire mieux avec les mêmes ressources.

■ COMPRENDRE L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE VIE

À partir d'une transformation simple de l'identité du niveau de vie, il est possible de déterminer l'apport de chaque déterminant à l'augmentation du niveau de vie pour une période donnée.

Par exemple, on a pu voir que le niveau de vie des Québécois avait augmenté de 48% entre 1981 et 2013, pour une croissance annuelle moyenne de 1,23%. En somme, le niveau de vie au Québec est passé de 30 046\$ par habitant à 44 499\$ par habitant, une augmentation de 14 453\$ par habitant. La décomposition montre que 85% de cette augmentation est expliquée par un accroissement de la productivité du travail, soit 12 215\$ par habitant sur une augmentation de 14 453\$ par habitant. La logique sous-jacente à cette augmentation est simple : à mesure que la valeur générée par le travail s'accroît, le Québec s'enrichit. Autrement dit, la productivité du travail agit de la même manière que les salaires des travailleurs. Plus leur salaire horaire s'élève, plus ils s'enrichissent. L'augmentation de l'emploi contribue également à l'accroissement du niveau de vie des Québécois. Tout près de 38% de l'augmentation du niveau de vie (5 520\$ par habitant) observée depuis 1981 s'explique par une augmentation de la participation au marché du travail. Ici aussi, la logique derrière cette augmentation est très simple : plus la proportion de la population qui travaille est grande, plus la province s'enrichit.

Jusqu'à présent, deux des trois déterminants expliquent 123% de l'accroissement du niveau de vie. C'est donc que le troisième facteur, l'intensité du travail, a contribué négativement à l'accroissement du niveau de vie au Québec. On observe ainsi qu'entre 1981 et 2013, l'intensité du travail, soit le nombre d'heures travaillées en moyenne par emploi, a réduit l'accroissement du niveau de vie de 3 282\$ par habitant. En somme, cette baisse indique que le nombre d'heures travaillées en moyenne par emploi a diminué. Au même titre qu'une augmentation de l'emploi augmente la richesse collective, une baisse des heures travaillées pour ces emplois réduit en contrepartie la richesse qui est générée par le travail.



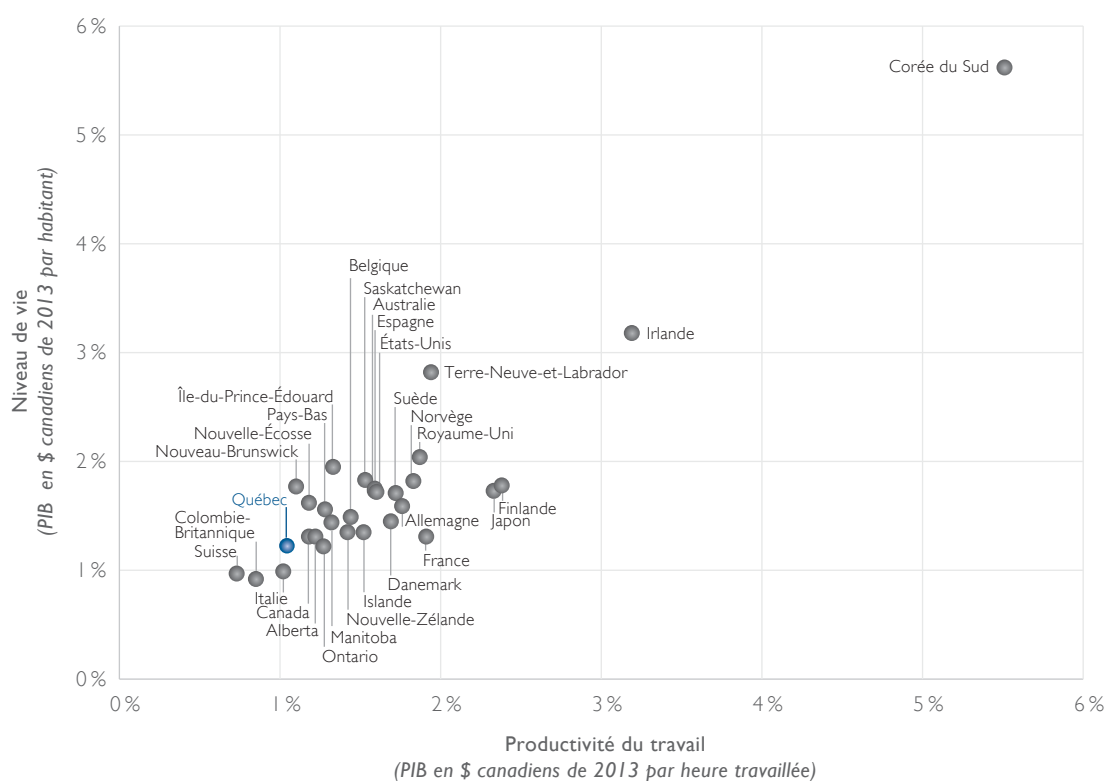
À ce stade-ci, on comprend que le retard économique qui afflige le Québec est en grande partie dû à la faible croissance de la productivité du travail. À ce chapitre, le graphique 3 est fort éloquent.

On constate ainsi que cette province affiche l'une des plus faibles croissances en matière de productivité du travail. Avec une croissance annuelle moyenne d'à peine 1,04 %, seules trois économies font pire que le Québec : la Suisse (0,73 %), l'Italie (1,02 %) et la Colombie-Britannique (0,85 %). Résultat : la croissance annuelle moyenne du niveau de vie au Québec entre 1981 et 2013 n'aura été que 1,23 %, l'une des plus faibles parmi les 30 économies comparées.

GRAPHIQUE 3

CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET DU NIVEAU DE VIE ENTRE 1981 ET 2013

(CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE EXPRIMÉE EN POURCENTAGES)



Source: <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/graphique3.xlsx>

Le constat qui s'impose est très clair : à long terme, la croissance du niveau de vie passe inévitablement par une augmentation de la productivité du travail. Le défi qui se pose au Québec est donc de taille : s'il souhaite ramener son niveau de vie à un seuil acceptable, il devra améliorer considérablement sa performance en matière de productivité pour freiner l'écart qui se creuse par rapport aux autres pays et provinces. Aucune des initiatives possibles pour y arriver ne pourra être ignorée.

À cet égard, le Centre sur la productivité et la prospérité a présenté plusieurs pistes de solution au cours des dernières années.

Les éditions précédentes du bilan *Productivité et prospérité au Québec* ont notamment souligné le retard considérable du Québec sur le plan de la diplomation universitaire par rapport à plusieurs autres provinces canadiennes et à de nombreux pays de l'OCDE. Malgré un système d'enseignement universitaire parmi les plus accessibles en Occident, le Québec peine à augmenter son taux de diplomation. Or, cette province doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée pour assurer sa prospérité économique.

Il a également été démontré que le Québec peine à stimuler l'investissement des entreprises en machines et matériel. Or, il s'agit là d'un vecteur de productivité important. Dans la mesure où l'amélioration de l'équipement de production tel que la machinerie industrielle, le matériel informatique et l'équipement de télécommunications améliore directement le rendement des travailleurs, le sous-investissement observé au Québec à cet égard entrave inévitablement la croissance de la productivité, ce qui réduit la croissance du PIB.

Pour stimuler cette forme d'investissement, on pourrait envisager de réduire le fardeau fiscal des entreprises et financer cette mesure en diminuant l'aide gouvernementale aux entreprises de manière à ne pas affecter les revenus du gouvernement. À l'heure actuelle, les entreprises du Québec sont lourdement taxées comparativement aux économies avoisinantes. En contrepartie, les transferts gouvernementaux vers les entreprises sont plus généreux qu'ailleurs. Autrement dit, le gouvernement puise davantage dans les coffres de l'ensemble des entreprises pour soutenir quelques-unes d'entre elles.

Notons qu'on peut réaliser des économies considérables en misant simplement sur l'efficacité des mesures d'aide aux entreprises plutôt que sur l'équité. Autrement dit, on doit chercher à encourager les entreprises performantes, plutôt que de tenter d'aider un maximum d'entreprises en saupoudrant l'aide par le biais de mesures trop nombreuses et inefficaces.

Dans l'étude *Mieux outiller le secteur manufacturier : entre politique et adéquation des besoins*, les conclusions sont claires : pour redresser un secteur manufacturier en déclin, il faut miser sur la productivité. L'une des voies préconisées pour la relance passe par l'accélération du passage des secteurs traditionnels vers les secteurs de hautes technologies, ces derniers étant davantage porteurs pour l'avenir du secteur manufacturier. Notons par ailleurs que, dans la mesure où ce secteur occupe une place importante dans l'économie québécoise, on ne saurait trop insister sur l'urgence de rétablir sa performance.

En plus d'agir sur les principaux déterminants de la productivité, il faut être conscient des particularités propres au Québec. Dans l'étude *Croissance de la productivité : une perspective régionale*, il est clair que les diverses régions du Québec ne contribuent pas toutes de la même manière à la croissance de la productivité de la province. Certaines participent au-delà de leur importance dans l'économie du Québec – comme c'est le cas des régions ressources –, alors que d'autres, comme Montréal, ne contribuent pas à la hauteur des attentes. Les efforts pour redresser la performance du Québec sur le plan de la productivité doivent donc être orientés de manière à cibler les besoins propres à chaque région. En ce sens, on doit comprendre que l'exploitation des richesses naturelles du Québec permettrait de faire des gains importants au chapitre de la productivité.

SECTION 2

LA **PRODUCTIVITÉ**, UN LEVIER POUR AUGMENTER LES REVENUS DES QUÉBÉCOIS

LA CROISSANCE DU NIVEAU DE VIE: DE PUISSANTES RÉPERCUSSIONS

Les conclusions dégagées à la section précédente sont claires quant à la relation qui existe entre la productivité du travail et le niveau de vie: à long terme, la productivité est le seul levier qui permet d'augmenter durablement le niveau de vie.

Or, si une telle augmentation est *a priori* souhaitable d'un point de vue strictement économique, on peut se questionner sur les retombées d'une telle hausse sur les Québécois. Concrètement, la population du Québec en tire-t-elle un quelconque avantage?

La réponse à cette question est sans équivoque: toute augmentation du niveau de vie a des répercussions directes et tangibles sur la population québécoise. Non seulement l'accroissement du niveau de vie augmente la capacité des ménages à financer leurs dépenses de consommation, mais ils bénéficient parallèlement de meilleurs services gouvernementaux, de lieux de travail plus adéquats et d'infrastructures publiques plus nombreuses et de meilleure qualité. Autrement dit, l'augmentation du niveau de vie au Québec contribue directement à l'accroissement de la richesse des Québécois et à l'amélioration de l'environnement dans lequel ils vivent.

La suite de cette section est structurée de manière à démontrer qu'au-delà des concepts, les Québécois tirent réellement profit d'une augmentation du niveau de vie et de la productivité du travail. Nous verrons donc que l'accroissement de la productivité contribue directement à augmenter le salaire des travailleurs et le revenu sur lequel les ménages s'appuient pour consommer ou épargner.

Parallèlement à cette analyse, cette section déboulonne un mythe sur le coût de la vie au Québec. Nous verrons que si par le passé le plus faible revenu des Québécois par rapport aux autres provinces était en partie compensé par un coût de la vie plus faible, cette situation est appelée à disparaître. Les Québécois ont donc tout intérêt à stimuler la croissance de leur productivité du travail s'ils souhaitent préserver leur pouvoir d'achat.

PRODUCTIVITÉ ET RÉMUNÉRATION: À LA BASE DU REVENU

Parmi les principales retombées d'une augmentation de la productivité du travail, on retrouve en tête de liste la hausse de la rémunération des travailleurs.

Selon la théorie économique, le salaire d'un travailleur est déterminé par sa productivité. Plus sa productivité augmente, plus sa rémunération s'accroît. Si en pratique les déterminants de la rémunération sont beaucoup plus complexes, un fait demeure: la rémunération des travailleurs s'accroît à mesure que la productivité du travail augmente.

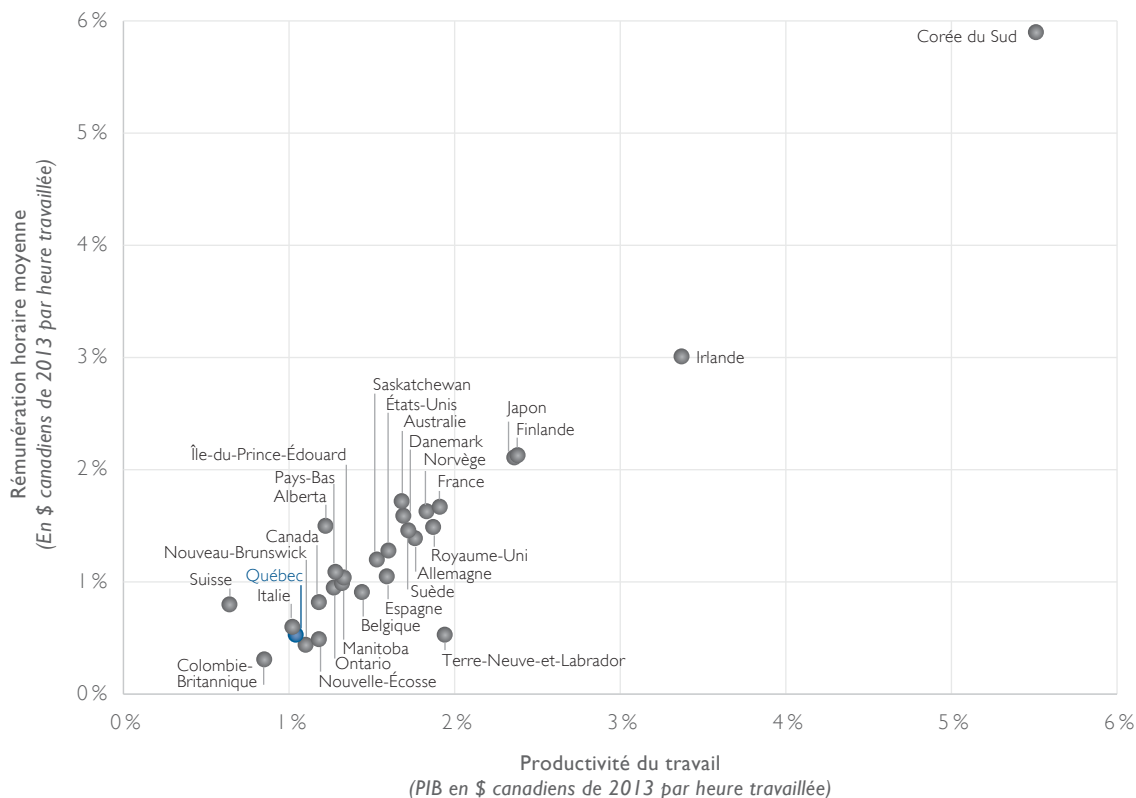
Le graphique 4 est à ce chapitre fort révélateur. On peut constater que les économies où la rémunération⁵ augmente plus rapidement sont généralement celles où la croissance de la productivité du travail est élevée. À l'inverse, les économies qui enregistrent les hausses les plus faibles en matière de rémunération sont pratiquement toujours celles qui affichent les plus bas taux de croissance de leur productivité du travail. Ainsi, tout indique que le rythme de croissance de la rémunération des travailleurs est étroitement lié à la croissance de leur productivité.

⁵ La rémunération réfère ici aux salaires et autres avantages (pensions, logement, commissions, pourboires, honoraires des directeurs, allocations pour congé de maladie, solde et indemnités militaires).

GRAPHIQUE 4

CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET DE LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL ENTRE 1981 ET 2013

(CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE EXPRIMÉE EN POURCENTAGES)



Source: <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/graphique4.xlsx>

Les cas de la Finlande et du Québec illustrent fort bien dans quelle mesure la productivité du travail influe sur la croissance de la rémunération.

Entre 1981 et 2013, la productivité du travail en Finlande a augmenté au rythme annuel moyen de 2,38%, une des plus fortes croissances observées parmi les 30 pays et provinces étudiés. Résultat : les travailleurs finlandais ont vu leur rémunération réelle progresser de 2,13% par année depuis 1981. Seules l'Irlande et la Corée du Sud ont mieux performé à ce chapitre⁶. À l'inverse, on voit que la faible croissance de la productivité du travail au Québec (1,04% en moyenne annuelle depuis 1981) a eu pour conséquence de limiter la croissance de la rémunération des travailleurs : entre 1981 et 2013, la rémunération réelle des travailleurs québécois ne s'est accrue que de 0,53% par an. Seuls la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique précèdent le Québec à ce chapitre.

⁶ Dans ces deux cas, il s'agit d'un effet de rattrapage économique. En 1981, ces deux pays accusaient un retard économique important.

On pourrait être tenté de minimiser l'importance de l'écart entre la croissance des salaires au Québec – l'une des plus faibles – et celle observée en Finlande – l'une des plus élevées –, puisqu'il n'est après tout que de 1,6 point de pourcentage. Or, on doit se rappeler qu'il s'agit d'une croissance annuelle moyenne. Cumulé sur plus de trois décennies, cet écart prend des proportions autrement plus importantes. De fait, entre 1981 et 2013, la rémunération moyenne des travailleurs finlandais a doublé, alors qu'au Québec, la hausse n'a été que de 19%. Résultat: alors qu'en 1981, la rémunération moyenne dans cette province était 1,6 fois plus élevée qu'en Finlande, la rémunération moyenne des Finlandais (26,22 \$ par heure travaillée) dépasse aujourd'hui celle des Québécois (24,81 \$ par heure travaillée).

Au final, une évidence s'impose: le retard du Québec sur le plan de la productivité a des conséquences directes pour les Québécois. Dans la mesure où une croissance plus faible de la productivité du travail entraîne des salaires moins élevés, on peut facilement déduire que la faible productivité du travail au Québec se traduit au final par des revenus familiaux moins élevés et donc, par des dépenses de consommation moins importantes.

LE NIVEAU DE VIE, FACTEUR DÉTERMINANT DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

Si l'étroite relation entre productivité du travail et rémunération permet d'illustrer rapidement l'impact d'une faible productivité sur les travailleurs, on doit se rappeler que le retard de productivité qui accable le Québec touche les ménages québécois de plus d'une façon. Pour illustrer l'incidence de la productivité du travail sur la population du Québec, revenons au concept de niveau de vie tel que mesuré par le PIB par habitant.

Jusqu'ici, le produit intérieur brut a été considéré comme la somme des revenus générés au cours d'une année. Selon cette première approche, le PIB mesure alors l'ensemble de la richesse créée par l'économie québécoise au cours d'une année. On peut aussi mesurer le PIB en évaluant l'ensemble des dépenses effectuées dans l'économie au cours d'une année. On additionne alors les dépenses de consommation et d'investissement des ménages, des gouvernements et du secteur privé, auxquelles on ajoute les exportations et on soustrait les importations, ce qui est équivalent à la somme de la richesse créée au cours d'une année:

PIB selon les dépenses = dépenses de consommation des ménages + dépenses de consommation et d'investissement des gouvernements + dépenses d'investissement du secteur privé + exportations – importations.

Bien que ces deux méthodes de calcul du PIB s'équivalent, l'approche par les dépenses est davantage révélatrice quant aux bénéfices associés à une augmentation du PIB. On peut ainsi voir qu'une augmentation du PIB profite aux ménages qui voient leur capacité à financer leurs dépenses de consommation s'accroître. Elle profite également aux gouvernements qui financent les biens et services qu'ils offrent à la population. L'augmentation du PIB contribue par ailleurs à améliorer les infrastructures publiques et privées par l'entremise d'une augmentation des investissements.

Si tous les acteurs économiques profitent d'une augmentation du PIB, c'est sans conteste la population qui est la grande gagnante au chapitre des bénéfices à en tirer. Non seulement l'accroissement du PIB favorise la consommation des ménages, mais ils jouissent parallèlement de meilleurs services gouvernementaux, de lieux de travail plus adéquats et d'infrastructures publiques plus nombreuses et de meilleure qualité.

Pour illustrer dans quelle mesure chaque acteur économique est représenté à l'intérieur du PIB, le graphique 5 (voir page 28) reprend d'abord le classement des niveaux de vie tel que présenté au graphique 1, en tenant compte de la part du PIB qui est attribuable à la consommation des ménages.

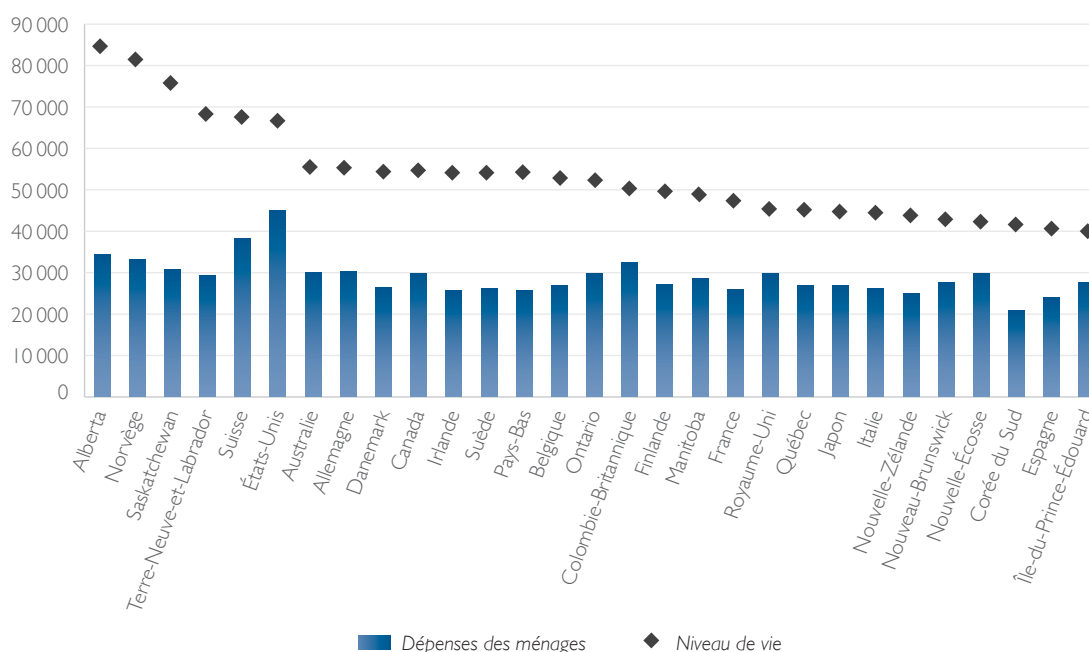
Globalement, il ressort que la consommation des ménages représente une part considérable du PIB par habitant. Parmi les 30 pays et provinces qui ont fait l'objet de notre comparaison, on voit qu'entre 41 % (Norvège) et 72 % (Nouvelle-Écosse) du PIB par habitant est attribuable à la consommation des ménages. Au Québec, les dépenses de consommation des ménages représentaient 60 % du PIB par habitant en 2013, soit approximativement 26 801 \$ sur un PIB par habitant de 44 499 \$.

■ **Entre 1981 et 2013, la rémunération réelle des travailleurs québécois ne s'est accrue que de 0,5 % par année. Seuls le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique ont fait pire sur les trente provinces et pays de l'OCDE analysés.**

GRAPHIQUE 5

CONSUMMATION DES MÉNAGES ET NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT EN 2013

(PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT EN DOLLARS CANADIENS DE 2013)



Source: <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/graphique5.xlsx>

À la lecture de ce graphique, on pourrait toutefois être tenté de minimiser l'impact d'un niveau de vie élevé sur la population, puisque les dépenses des ménages ne s'accroissent pas nécessairement lorsque le PIB par habitant est plus élevé. Par exemple, l'Alberta et la Norvège affichent des PIB par habitant qui sont pratiquement deux fois plus élevés qu'au Québec alors que les dépenses de consommation des ménages n'y sont que de 24 à 28 % plus fortes. En somme, ces résultats laissent supposer que les ménages québécois s'en tirent bien, même si le PIB par habitant est moins élevé que dans bon nombre d'autres provinces ou d'autres pays.

Cette affirmation omet toutefois une grande partie des avantages tirés du PIB.

Rappelons que les gouvernements et le secteur privé tirent eux aussi profit d'un PIB élevé. De fait, les dépenses des administrations publiques⁷ et l'investissement privé s'accroissent également lorsque le PIB par habitant augmente. Si on reprend le classement des niveaux de vie en ajoutant la part des administrations publiques et du secteur privé dans le PIB (voir graphique 6 en page 30), on constate que la plupart des économies qui affichent un PIB par habitant supérieur à celui du Québec ont aussi des dépenses publiques et privées supérieures à celles du Québec. C'est notamment le cas de l'Alberta, où les dépenses publiques et l'investissement privé par habitant sont deux fois plus élevés qu'au Québec.

Les ménages tirent donc avantage d'un PIB élevé : leurs dépenses de consommation sont plus grandes, les gouvernements disposent de plus de revenus pour financer les services et les infrastructures qu'ils offrent à la population et le secteur privé contribue davantage en augmentant ses investissements.

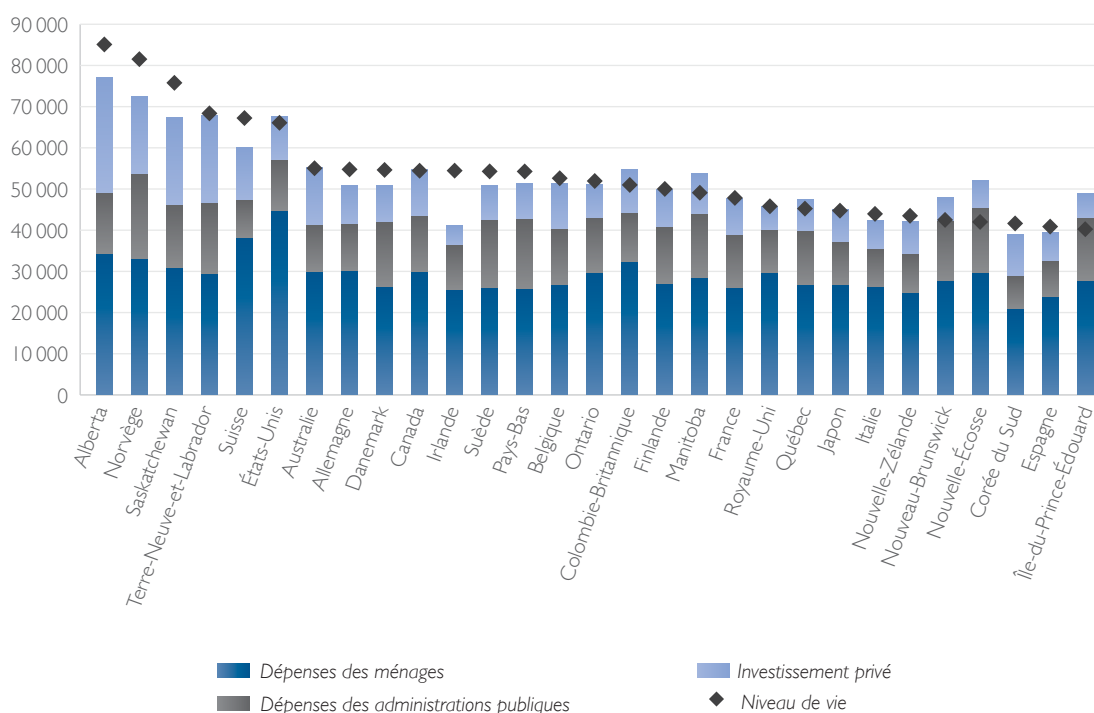
■ **Quand la productivité s'accroît, elle entraîne dans son sillage la rémunération des travailleurs, ce qui permet aux ménages de consommer et d'épargner davantage.**

⁷ Les dépenses des administrations publiques englobent les dépenses de consommation et la formation brute de capital fixe (l'investissement).

GRAPHIQUE 6

NIVEAU DE VIE À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT EN 2013 SELON LE TYPE DE DÉPENSES*

(PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT EN DOLLARS CANADIENS DE 2013)



* Lorsque la somme des dépenses des ménages, des dépenses des administrations publiques et de l'investissement privé dépasse le niveau de vie, l'économie se trouve en situation de déficit commercial, c'est-à-dire que la valeur des importations est supérieure à la valeur des exportations.

Au final, on comprend que la productivité crée une spirale économique: quand la productivité s'accroît, elle entraîne dans son sillage la rémunération – qui permet aux ménages de consommer davantage –, elle élargit l'assiette fiscale des gouvernements – qui peuvent alors améliorer leurs services et les infrastructures publiques –, et elle augmente les revenus des entreprises, qui peuvent alors investir davantage. Dans la mesure où l'investissement privé est un important vecteur de productivité, l'accroissement de l'investissement contribue à améliorer la productivité des travailleurs, avec les conséquences que l'on connaît.

LE CERCLE VICIEUX DE LA PRODUCTIVITÉ QUÉBÉCOISE

Maintenant, si on analyse l'évolution du PIB par habitant au Québec selon l'approche des dépenses, on remarque que les ménages québécois ont grandement bénéficié de l'augmentation du niveau de vie (Graphique 7). Entre 1981 et 2013, les dépenses de consommation des ménages sont passées de 16 700 à 26 801 \$ par habitant, soit une hausse de 60% en termes réels. C'est donc dire qu'en moyenne, chaque Québécois dispose aujourd'hui d'environ 10 100\$ de plus qu'en 1981 pour ses dépenses de consommation.

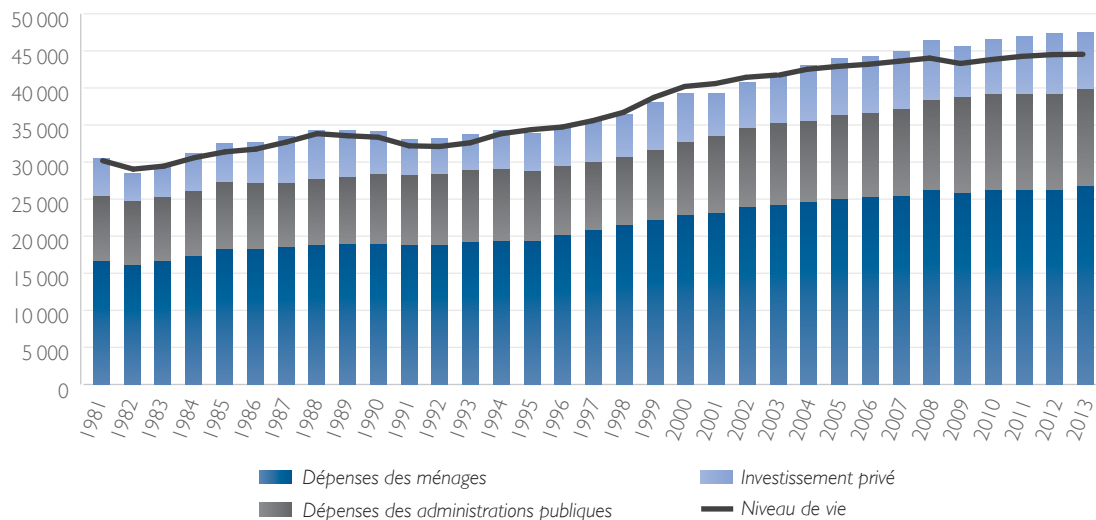
Le graphique 7 montre par ailleurs que les dépenses des gouvernements et l'investissement privé ont également augmenté depuis 1981. Les hausses sont toutefois moins importantes que celle qu'on a observée du côté des dépenses de consommation des ménages. Les dépenses des gouvernements sont passées de 8 729 à 13 188\$ par habitant, soit une hausse globale de 51 %, alors que l'investissement privé est passé de 5 115 à 7 493\$ par habitant, soit une hausse globale de 47%.

En somme, si la performance du Québec au cours des 33 dernières années peut sembler satisfaisante du point de vue des ménages, il en va autrement lorsqu'on étudie la performance de la province au chapitre de l'investissement. En raison d'une croissance particulièrement lente, l'investissement privé y est aujourd'hui plus faible que dans une majorité de pays de l'OCDE (Graphique 6). Les conséquences d'un tel retard sont loin d'être anodines. Dans la mesure où l'investissement est un important vecteur de productivité, la spirale engendrée par la productivité se transforme en un cercle vicieux : le manque d'investissement privé se traduit par des gains de productivité moins importants qui réduisent de fait la croissance globale de l'économie québécoise, avec les conséquences qui s'ensuivent.

GRAPHIQUE 7

ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE AU QUÉBEC SELON LE TYPE DE DÉPENSES

(PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT EN DOLLARS CANADIENS DE 2013)



Source : <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/graphique7.xlsx>

Notons par ailleurs que le Québec est passé du statut d'exportateur net en 1981 à celui d'importateur net en 2013. L'économie se trouve donc en situation de déficit commercial, c'est-à-dire que la valeur des importations dépasse celle des exportations. De fait, le PIB, qui mesure la production intérieure, est moins élevé que la somme des dépenses des ménages, des gouvernements et du secteur privé, ce qui explique pourquoi le niveau de vie est inférieur à la somme des dépenses.

Le Québec se retrouve donc dans une position difficilement soutenable. La croissance des dépenses des ménages (60%) et des administrations publiques (51 %) a été plus rapide que la croissance réelle de l'économie (48%), alors que l'investissement privé a augmenté à un rythme moindre (47%). De plus, la province est aujourd'hui confrontée à un endettement extérieur croissant. En somme, le Québec a délaissé l'investissement privé – un important vecteur de productivité – et s'est endetté pour permettre à sa population de consommer plus et à ses gouvernements de dépenser davantage.

UN RETARD CUMULÉ QUI PÈSE LOURD SUR LES MÉNAGES QUÉBÉCOIS

Les constats formulés jusqu'ici nous permettent de comprendre dans quelle mesure et de quelle manière les ménages québécois tirent avantage de l'augmentation de la productivité du travail et du niveau de vie. Recentrons maintenant l'analyse sur les ménages, de manière à préciser où se situe le Québec en matière de revenu. Dans cette perspective, on doit se référer au concept de « revenu disponible ».

Le revenu disponible correspond au revenu, net d'impôts et de transferts, qui permet aux ménages de consommer ou d'épargner. Très proche du niveau de vie d'un point de vue conceptuel, le revenu disponible s'obtient en additionnant l'épargne aux dépenses de consommation des ménages, telles que présentées au graphique 5. Lorsque mesuré par habitant, le revenu disponible définit le revenu moyen à la disposition de chaque habitant pour dépenser ou épargner.

Comme le montre le graphique 8, le Québec se positionne à nouveau dans le bas du classement sur le plan du revenu disponible. En 2011⁸, seuls l'Île-du-Prince-Édouard, le Danemark, l'Espagne, la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud précédaient le Québec à ce chapitre. L'écart qui sépare le Québec des pays et des provinces qui occupent le haut du classement est par ailleurs important. Par exemple, un Suisse (40 627 \$ par habitant) disposait en moyenne de 14 959 \$ de plus qu'un Québécois (25 668 \$ par habitant) en 2011 pour consommer et épargner. En termes relatifs, c'est donc dire que le revenu disponible des Suisses, à parité des pouvoirs d'achat, était 58 % plus élevé que celui des Québécois.

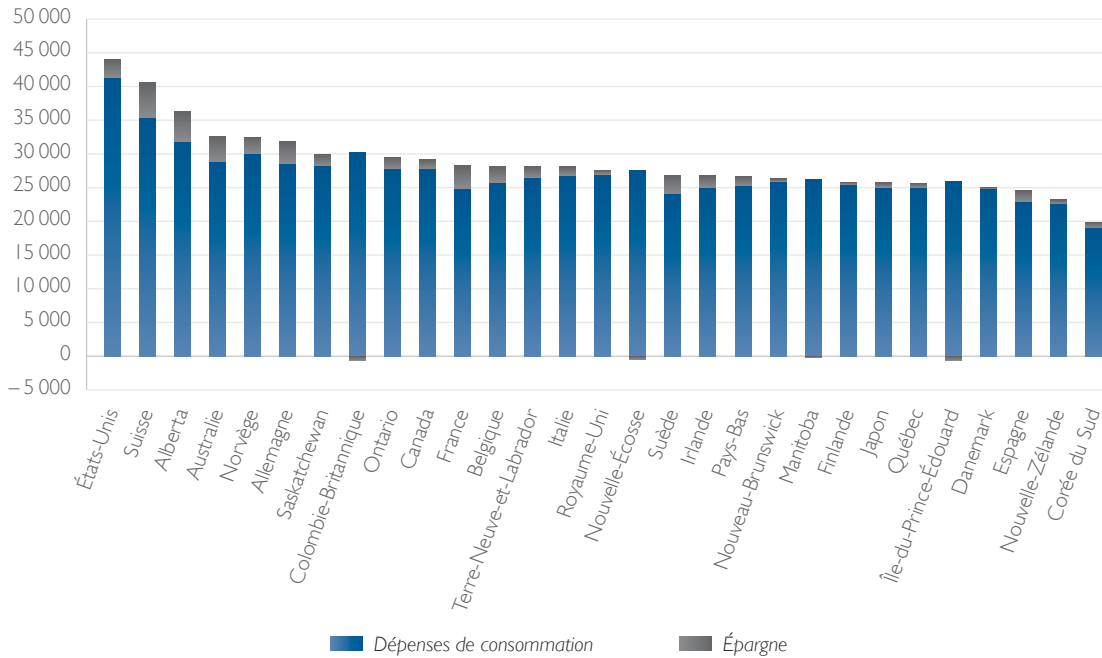
On constate par ailleurs que l'épargne est plus importante dans les pays où le revenu disponible est plus élevé. Par exemple, en Suisse, 13 % du revenu disponible sert à l'épargne, alors qu'au Québec, on économise moins de 3 % du revenu disponible. En termes monétaires, l'épargne est pratiquement huit fois plus élevée en Suisse (5 211 \$ par habitant) qu'au Québec (666 \$ par habitant).

⁸ Pour des raisons liées à la disponibilité et à la comparabilité des données, nous employons des données de 2011.

GRAPHIQUE 8

REVENU DISPONIBLE EN 2011 À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT

(EN DOLLARS CANADIENS DE 2011 PAR HABITANT)



Source: <http://statcp.hec.ca/bilan2014/graphique8.xlsx>

La situation relative du Québec n'est pas meilleure lorsqu'on recentre l'analyse sur les provinces canadiennes. On constate alors que le Québec se retrouve dans le peloton de queue, précédé uniquement par l'Île-du-Prince-Édouard. Le Québec accuse ainsi un important retard par rapport à l'Alberta (36 325\$ par habitant), à la Saskatchewan (29 917\$ par habitant), à la Colombie-Britannique (29 626\$ par habitant) et à l'Ontario (29 459\$ par habitant). En somme, un habitant de ces provinces dispose annuellement de 3 791 à 10 657\$ (15 à 42%) de plus qu'un Québécois pour dépenser ou épargner.

Le Manitoba (26 094\$ par habitant), la Nouvelle-Écosse (27 073\$ par habitant) et le Nouveau-Brunswick (26 284\$ par habitant) devancent également le Québec, bien que l'écart soit moins important. Notons au passage que la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sont des emprunteurs nets, c'est-à-dire que la consommation des ménages dépasse le revenu disponible.

■ QU'EST-CE QUE LE «REVENU DISPONIBLE»?

À la base du revenu disponible, il y a la rémunération des salariés. Principale composante du revenu disponible, la rémunération est considérée dans sa forme brute, c'est-à-dire avant impôts et transferts. Pour tenir compte des différentes sources de revenus des ménages, on ajoute à la rémunération des salariés les revenus provenant d'autres sources : revenu agricole net, revenu non agricole net, revenu des loyers des ménages, revenu de la propriété net. On obtient alors le revenu primaire, qui correspond à l'ensemble des revenus des ménages avant impôts et transferts.

On obtient le revenu disponible en soustrayant du revenu primaire les différents impôts et taxes que les ménages paient aux trois paliers de gouvernement, et en ajoutant les différents transferts qu'ils reçoivent de ces mêmes gouvernements. Notez que lorsqu'il est mesuré par habitant, le revenu disponible établit de façon théorique le montant d'argent dont dispose chaque habitant pour consommer ou épargner.

En 2013, le revenu disponible par habitant au Québec s'élevait à 26 774\$. De ce montant, 26 057\$ ont servi à financer des dépenses de consommation et 717\$ ont été épargnés. En termes relatifs, c'est donc dire qu'à peine 2,7% du revenu disponible des ménages a été économisé.

DÉCOMPOSITION DU REVENU DISPONIBLE EN 2013

(EN DOLLARS CANADIENS PAR HABITANT)

<i>Rémunération des salariés</i>	23 972
<i>Autres revenus de marché</i>	6 436
<i>Revenu primaire des ménages</i>	30 408
<i>Plus : transferts courants reçus</i>	5 931
<i>Moins : transferts courants payés</i>	9 565
<i>Revenu disponible des ménages</i>	26 774
<i>Dépenses de consommation finale des ménages</i>	26 057
<i>Épargne nette des ménages</i>	717

Dans la mesure où les données internationales sont converties de manière à tenir compte des écarts observés entre le pouvoir d'achat des diverses devises nationales et où une telle correction au niveau provincial n'est pas possible dans le contexte actuel, on pourrait être tenté d'expliquer la mauvaise performance du Québec par rapport aux autres provinces en invoquant un coût de la vie plus faible au Québec. Selon cette hypothèse, chaque dollar de revenu disponible permettrait aux Québécois d'acheter davantage de biens et de services qu'ailleurs au Canada, de sorte qu'à terme, le plus faible revenu des Québécois serait compensé par des biens et des services moins coûteux. En somme, la performance du Québec ne serait pas aussi mauvaise que ne le laissent croire les données brutes.

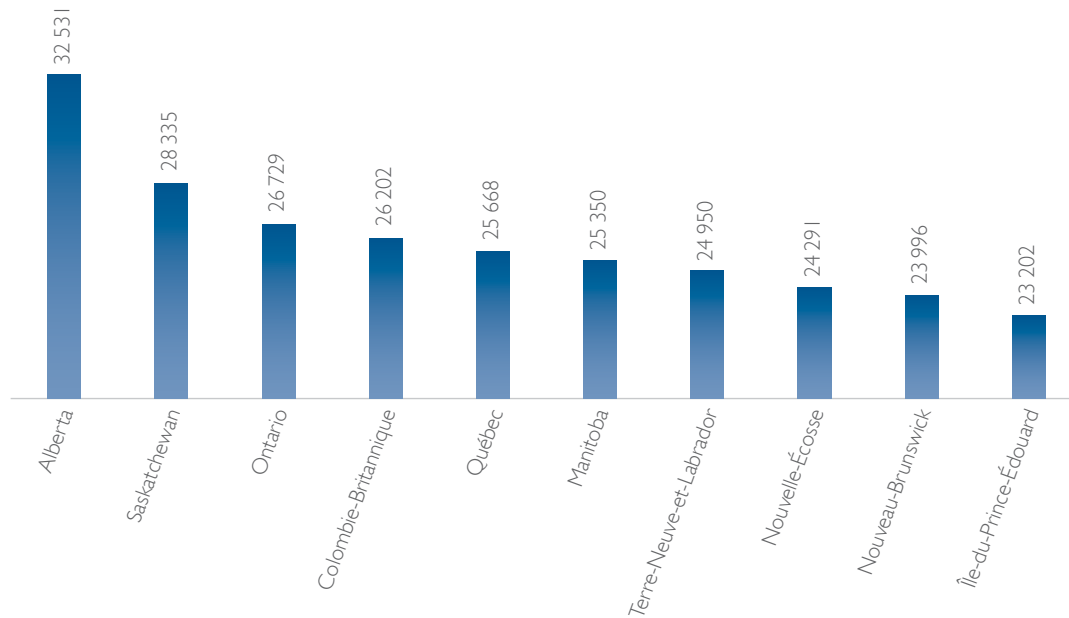
En apparence simple, cette hypothèse sur le coût de la vie au Québec génère bon nombre de problèmes lorsqu'on tente de la valider d'un point de vue empirique. Dans la mesure où les organismes statistiques ne fournissent pas d'indicateurs précis permettant d'évaluer et de contrôler les différences de prix observées dans chaque province, les mesures du coût de la vie qui alimentent généralement le débat sont souvent faussées ou incomplètes.

Cela dit, on peut estimer les écarts de prix interprovinciaux à partir de la « mesure du panier de consommation » (MPC), destinée à l'origine à définir le seuil de faible revenu dans chaque province. Développée par Statistique Canada, cette mesure établit le prix d'un panier de biens et de services nécessaires pour qu'un ménage de quatre personnes maintienne un style de vie modeste dans chacune des dix provinces canadiennes. En comparant le prix de ce panier de biens et de services normalisés dans les diverses provinces, on peut établir une mesure de conversion qui tient compte des écarts de prix interprovinciaux. Ce faisant, on obtient une mesure analogue aux taux de change de parité des pouvoirs d'achat utilisés pour effectuer des comparaisons internationales. Au demeurant imparfaite, cette mesure de conversion permet d'évaluer le coût de la vie des ménages à faible revenu. Par extension, on peut alors supposer que les écarts observés pour ce type de ménage s'appliquent à l'ensemble des ménages.

Le portrait qui se dégage de la comparaison des revenus disponibles une fois qu'on tient compte des écarts de prix contraste avec celui établi au graphique 8. Le Québec se classe désormais dans la portion supérieure du classement, dépassant ainsi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador. L'écart observé entre le Québec et les provinces qui occupent le haut du classement est par ailleurs moins important qu'il ne l'était avant la correction du coût de la vie. Par exemple, la différence avec l'Ontario n'est plus que de 1 061 \$ par habitant, alors qu'elle se chiffrait à 3 791 \$ avant la correction du coût de la vie. Tout indique que le coût de la vie est moins élevé au Québec et compense, en partie, le plus faible revenu disponible des Québécois (voir graphique 9 en page 36).

REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT EN 2011 CORRIGÉ POUR LES DIFFÉRENCES DE COÛT DE LA VIE

(EN DOLLARS CANADIENS DE 2011 PAR HABITANT)



Source : <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/graphique9.xlsx>

- Le revenu disponible correspond au revenu, net d'impôts et transferts, qui permet aux ménages de consommer ou d'épargner.

■ QU'EST-CE QUE LA «MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION»?

La mesure du panier de consommation (MPC) de Statistique Canada mesure le coût d'un panier de consommation représentant un style de vie modeste pour une famille composée de deux adultes âgés de 25 à 49 ans et de deux enfants âgés de 9 à 13 ans. Le panier est représentatif de la consommation de ce type de famille.

Les composantes du panier de biens et services se déclinent en cinq catégories: soit la nourriture, les vêtements, le transport, le logement et les autres dépenses tels le matériel et les fournitures informatiques. La MPC donne le montant moyen déboursé annuellement par ce type de famille pour se procurer les biens et les services contenus dans ces catégories.

Plus précisément, la catégorie nourriture évalue le coût d'une épicerie représentative d'une famille de quatre personnes selon le Panier de provisions nutritif 2008, le tout ramené sur une base annuelle. On y trouve les quantités de produits laitiers, d'œufs, de viandes, de volailles, de poissons, de substituts de viande (arachides, haricots, etc.), de produits céréaliers, de fruits, de légumes et de matières grasses (beurre, margarine, vinaigrette, etc.) qu'une famille de quatre personnes doit normalement consommer en une semaine pour jouir d'un style de vie modeste. Ceci représente plus de 67 articles.

La catégorie Vêtements prend en considération le coût de plus de 100 articles et la fréquence à laquelle on les remplace. On y trouve les vêtements nécessaires annuellement pour tous les membres de cette famille type: chaussures de sport, chaussures de ville, bottes d'hiver, bottes de pluie, sandales, sous-vêtements, vêtements pour toutes les saisons (jeans, pantalons, vestes, shorts, chemises, jupes, t-shirts, chandails, etc.), pyjamas, maillots de bain, manteaux et articles de saison, imperméables, ceintures, montres, portefeuilles, sacs à main, etc.

La MPC comprend également le coût d'un logement de deux ou trois chambres, y compris les frais afférents (électricité, chauffage, eau, électroménagers, etc.), les frais de transport en commun (deux abonnements mensuels pour adultes, un abonnement mensuel étudiant et 12 courses allers et retours en taxi) si la famille réside dans une région desservie par les transports en commun ou les frais d'utilisation d'un véhicule automobile modeste (le coût annuel du véhicule, plus les frais d'intérêt, les frais pour deux permis de conduire et pour l'immatriculation, les frais d'assurance obligatoire, les coûts d'entretien⁹ et la consommation d'essence¹⁰), ainsi que le coût des autres biens et services considérés comme nécessaires selon les normes sociales. Cette dernière catégorie englobe les téléphones, les services téléphoniques et d'accès à Internet, les produits nettoyants, les meubles, les appareils électriques comme un four micro-ondes et un climatiseur, les médicaments, les produits pharmaceutiques, les articles de sport, les jeux et les jouets, les activités culturelles comme les sorties au cinéma, au musée, au spectacle et dans un amphithéâtre sportif, le matériel scolaire et de lecture, les frais bancaires, les dons, le matériel de sécurité, etc.

Le coût de ce panier de consommation est calculé pour 49 régions à travers le Canada. On peut l'évaluer à l'échelle provinciale selon la répartition géographique de la population. Ainsi, la MPC provinciale que nous calculons permet de prendre en considération les différences de prix qui existent entre les diverses régions d'une même province, le tout pondéré en fonction de la population qui réside dans ces régions.

⁹ Deux changements d'huile, une mise au point et les dépenses liées aux pneus, à la batterie et à d'autres pièces automobiles.

¹⁰ Une consommation annuelle de 1 500 litres d'essence.

Il faut toutefois demeurer prudent face à ces constats. Si le Québec devance maintenant le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador, l'écart est inférieur à 3%. Autrement dit, le revenu disponible dans ces trois provinces est pratiquement le même.

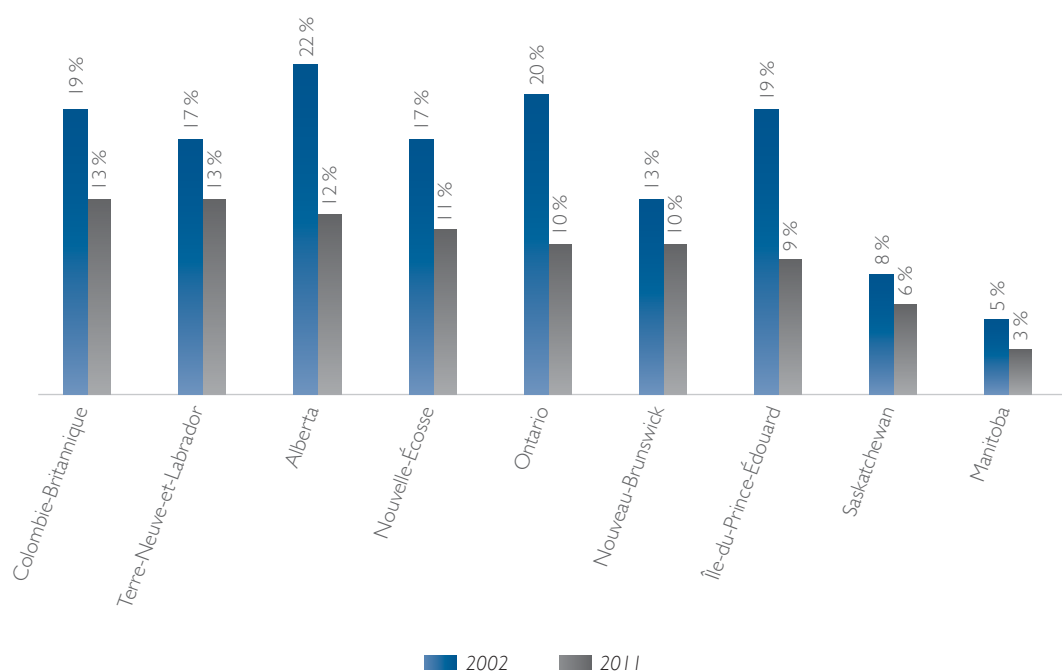
Par ailleurs, un élément fondamental minimise les avantages qu'offre un coût de la vie moins élevé au Québec. Lorsqu'on analyse l'évolution du coût de la vie dans les dix provinces canadiennes, on constate que les prix tendent à s'égaler avec le temps (Graphique 10). On remarque ainsi qu'en 2002, la première année où l'on dispose de données sur la mesure du panier de consommation, les prix relatifs au Québec étaient beaucoup moins élevés qu'aujourd'hui. Par exemple, les Ontariens devaient initialement déboursier 20% de plus que les Québécois pour acheter les mêmes biens et services. En 2011, cet écart n'est plus que de 10%. Autrement dit, l'écart de prix entre les deux provinces a diminué de 50% en moins de dix ans. Même constat du côté de l'Alberta, où l'écart de prix avec le Québec a diminué de 45% en moins de dix ans. En fait, peu importe la province avec laquelle le Québec se compare, le constat demeure généralement le même : l'avantage tiré de la faiblesse des prix au Québec s'estompe très rapidement.

Si le Québec tire encore aujourd'hui avantage de prix plus faibles, les écarts de prix observés avec les autres provinces se résorbent rapidement. Au rythme auquel les prix convergent, les Québécois ne pourront bientôt plus se rabattre sur un coût de la vie plus bas pour compenser leur plus faible revenu disponible. Il devient dès lors urgent d'améliorer la productivité du travail pour rehausser le niveau de vie du Québec et ainsi, permettre aux Québécois de maintenir leur pouvoir d'achat.

■ Ce bilan déboulonne un mythe plutôt tenace concernant le coût de la vie au Québec. Si les Québécois tirent encore aujourd'hui avantage de prix plus bas, les écarts de prix observés avec les autres provinces se résorbent rapidement. Au rythme auquel les prix convergent entre les provinces, ils ne pourront bientôt plus se rabattre sur un coût de la vie plus faible pour compenser leur plus faible revenu disponible.

ÉCART DE COÛT DU PANIER DE CONSOMMATION PAR RAPPORT AU QUÉBEC

(EN POURCENTAGES)



Source : <http://statcpp.hec.ca/bilan2014/graphique10.xlsx>

CONCLUSION

Cette sixième édition de *Productivité et prospérité au Québec* nous a permis de recentrer l'analyse autour des deux concepts à l'origine du mandat du Centre sur la productivité et la prospérité : la productivité et le niveau de vie. Globalement, les constats qui s'en dégagent témoignent de l'importance de corriger le tir en matière de productivité : non seulement le retard du Québec à ce chapitre entrave la croissance de l'économie, mais il menace également le pouvoir d'achat des ménages.

Au-delà du lien qui existe entre la productivité et le niveau de vie, on a pu voir que la productivité a des ramifications dans toute l'économie. Quand la productivité s'accroît, elle entraîne dans son sillage la rémunération – qui permet aux ménages d'accroître leur pouvoir d'achat ou d'épargner davantage –, elle élargit l'assiette fiscale des gouvernements – qui peuvent alors améliorer les services gouvernementaux et les infrastructures publiques –, et elle augmente les revenus des entreprises, qui peuvent alors investir davantage. Dans la mesure où l'investissement privé est un important vecteur de productivité, l'accroissement de l'investissement contribue à améliorer la productivité des travailleurs, avec les conséquences que l'on connaît.

Le Québec est donc confronté à un défi de taille. Cette province accuse un retard qui dure depuis longtemps, et il devient urgent de renverser la tendance au chapitre de la productivité, à la fois pour que les ménages protègent leur pouvoir d'achat et leur capacité à épargner, mais également pour que les gouvernements soient en mesure de maintenir le financement des services et des infrastructures publics.

Les études du Centre sur la productivité et la prospérité fournissent à cet égard plusieurs pistes de réflexion pour améliorer la productivité de la province. Cela dit, devant l'urgence de la situation, deux pistes doivent être privilégiées par les instances gouvernementales.

D'une part, l'accroissement de la productivité à court terme passera inévitablement par l'investissement privé. Le gouvernement doit donc s'assurer de mettre en place un environnement fiscal qui permet d'attirer et de retenir les meilleurs acteurs au Québec, favorisant ainsi l'investissement privé. La réforme de l'aide aux entreprises semble être la piste à privilégier si le gouvernement souhaite réduire leur fardeau fiscal sans pour autant voir ses revenus diminuer.

Rappelons d'autre part que l'éducation joue un rôle déterminant sur la productivité d'un pays. En fait, à long terme, il s'agit là du seul levier qui permet à une société d'accroître sa productivité. La logique est simple : l'accroissement des connaissances scientifiques et du savoir technique favorise l'efficacité, l'innovation et la créativité, ce qui permet d'attirer et de retenir les entreprises les plus performantes. Actuellement, le Québec traîne toutefois la patte au chapitre de l'enseignement supérieur, le taux de diplomation universitaire étant loin d'être exceptionnel. Dans une perspective de long terme, le Québec doit corriger immédiatement le tir s'il souhaite profiter éventuellement de ce formidable levier économique qu'est l'éducation.

